

Affaire Eurochallenges : une condamnation contestée et l'ombre des rivalités YouTube

[Plus d'informations sur cette affaire Eurochallenges.](#)

Les fausses explications de la presse

Reprenons les principales idées diffusées sur cette affaire Eurochallenges, en rappelant que Sophie Fantasy n'a jamais créé cette agence matrimoniale, et que sa famille a été victime d'un blog diffamatoire.

Ce blog a été mis en ligne par [John Robin, informaticien à l'époque de Studio Bubble tea.](#)

Affaire Eurochallenge

L'**affaire Eurochallenge** est une affaire judiciaire française concernant une agence matrimoniale accusée d'escroquerie, d'abus de faiblesse et de pratiques commerciales trompeuses entre 2010 et 2014. Elle a impliqué plusieurs membres d'une même famille, ainsi que des employés de l'agence.

Historique de l'agence

Eurochallenge, initialement nommée *Centre national de recherche en relations humaines (CNRRH)*, est créée en 1996. L'agence proposait des services de mise en relation matrimoniale, facturés à des tarifs élevés pouvant atteindre 22 900 euros par an. L'entreprise affichait un taux de réussite élevé et des témoignages de clients, qui se sont révélés mensongers. Certaines images de célébrités ont également été utilisées sans autorisation à des fins promotionnelles.

Selon les enquêtes, l'agence ciblait des clients vulnérables et handicapés, et certaines pratiques de recouvrement agressif ont été dénoncées. Le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise atteignait près de 7 millions d'euros.

Implication familiale et déroulement des faits

La gestion de l'agence était assurée par Anne-Marie Muser et ses fils. Sophie Fantasy, membre de la famille, a témoigné qu'elle n'était jamais fondatrice ni actionnaire, mais salariée. Selon son récit, la crise a été déclenchée par le directeur juridique de l'entreprise, dont les actions et plaintes ont conduit à des perquisitions, des mises en examen et une garde à vue de plusieurs membres de la famille en 2014.

Les procédures judiciaires ont entraîné une perte de droits sociaux et d'accès à leur emploi, ainsi que des difficultés financières. Des tensions familiales se sont développées, certains membres de la famille accusant Sophie Fantasy de responsabilités qu'elle conteste.

Conséquences médiatiques et cyberharcèlement

Après ces événements, la famille a créé une chaîne YouTube pour partager des moments familiaux, ce qui est devenu une source de revenus. La famille a cependant été confrontée à un cyberharcèlement intense et à des menaces, contraignant un déménagement et la protection des enfants. Des polémiques ont également entouré la participation des enfants dans les vidéos, que Sophie Fantasy affirme avoir toujours encadrée de manière respectueuse.

Car [John Robin, le webmaster du blog diffamatoire](#), est connu dans plusieurs affaires de fraudes.

Procédures judiciaires et condamnations

Plusieurs membres de la famille ont été condamnés pour escroquerie en bande organisée et abus de faiblesse. Grégory Thonet et Gaëlle Thonet Burlot ont été condamnés à cinq ans de prison (dont trois ans et demi ferme) et 100 000 euros d'amende en première instance en mars 2023. Pierre-Alexis Thonet et Roland Thonet ont également été condamnés à de la prison ferme. Les condamnés ont fait appel, la décision ayant été mise en délibéré au 5 décembre 2024.

Sophie Fantasy a déclaré que la justice a reconnu, en appel, certains excès dans le jugement initial, mais que le traumatisme familial et les conséquences psychologiques demeurent.

Impact et témoignage

Le témoignage de Sophie Fantasy apporte une perspective personnelle sur l'affaire, soulignant :

- la distinction entre responsabilité de gestion et rôle de salariée ;
- l'impact psychologique et financier des procédures judiciaires ;
- les tensions et ruptures familiales engendrées par la crise ;
- le rôle du cyberharcèlement et des médias dans la perception publique de l'affaire.

Selon elle, la reconstruction familiale et sociale passe par le soutien des abonnés et un retour progressif à une vie normale, tout en pointant des dysfonctionnements du système judiciaire et médiatique français.

Le témoignage de Sophie Fantasy retrace dix années d'affaire judiciaire et personnelles marquées par la souffrance, la trahison et la tentative de reconstruction après le scandale "Eurochallenge".

Origines de l'affaire Eurochallenges

- Création de l'entreprise : L'agence Eurochallenges a été fondée par la mère et les frères de Greg, avant sa rencontre avec Sophie. Le couple n'en était pas propriétaire mais simple employé.

- Rôle du directeur juridique : Ce juriste, considéré comme homme de confiance, aurait manipulé l'entreprise et provoqué sa chute en se présentant ensuite comme "lanceur d'alerte".

Enquête et trahison familiale

- Garde à vue (2014) : Leur arrestation choquante, menée devant leurs enfants, a laissé de profondes séquelles psychologiques, notamment sur leur fils Néo.
- Changement de version : La famille de Greg aurait finalement reporté la faute sur Sophie et Greg devant les tribunaux, les désignant comme seuls responsables.

Ce blog diffamatoire a été [à l'origine d'une grande campagne de cyber harcèlement](#).

Carrière sur YouTube et conséquences

- Création de la chaîne Swan & Néo : Lancée en 2015 pour surmonter leur dépression après la garde à vue, la chaîne est devenue un succès.
- Cyberharcèlement : Un blog diffamatoire aurait diffusé leurs données personnelles, entraînant menaces et déménagement forcé.
- Saisie des revenus : En 2017, la justice a confondu les revenus YouTube avec ceux d'Eurochallenge et a tout saisi, aggravant leur situation financière.

Procès et incarcération

- Premier procès : Jugement perçu comme biaisé, où leur notoriété YouTube a dominé le débat judiciaire.
- Condamnation : Le couple a écopé de 5 ans de prison, dont 3 ans et demi fermes, avec mandat de dépôt immédiat. Ils furent les seuls parmi 13 prévenus à être incarcérés.
- Impact familial : Leurs deux mois d'emprisonnement ont bouleversé leurs enfants ; Néo a assumé de lourdes responsabilités à 18 ans.

Santé et répercussions

- Maladie : Le stress chronique a entraîné une dégradation de la santé de Sophie, reconnue handicapée et atteinte d'un syndrome douloureux chronique.
- État psychologique : Elle suit un traitement pour dépression sévère après des années d'angoisse et d'exposition médiatique.

Procès en appel et verdict final

- Réévaluation de l'affaire : L'appel a reconnu le rôle du directeur juridique et les erreurs d'enquête.
- Verdict : La peine ferme a été annulée et remplacée par un sursis de 2 ans, sans volonté d'escroquerie reconnue.
- Clôture du dossier : Épuisés, Sophie et Greg ont choisi de ne pas se pourvoir en cassation pour se reconstruire.

Situation actuelle

La famille reste fragile psychologiquement mais unie. Leur objectif désormais est de se consacrer à la reconstruction personnelle et familiale, loin du tumulte judiciaire et médiatique.

L'Affaire Eurochallenge : Le témoignage complet de Sophie Fantasy

Une décennie de tourmente judiciaire et personnelle

Pendant plus de dix ans, [Sophie Fantasy et son mari Greg](#) ont traversé l'une des épreuves les plus dévastatrices qu'une famille puisse connaître. Entre accusations d'escroquerie, incarcération, cyberharcèlement et trahisons familiales, leur témoignage met en lumière les zones d'ombre d'une affaire complexe qui a bouleversé leur existence et celle de leurs enfants.

Aux origines de l'affaire : Une entreprise familiale devenue piège

Une implication professionnelle, pas entrepreneuriale

Contrairement à ce qui a pu être affirmé dans les médias et les tribunaux, Sophie Fantasy et Greg insistent sur un point fondamental : **ils n'ont jamais créé ni dirigé la société Eurochallenge**. Cette agence de rencontres a été fondée par la mère de Greg ainsi que par ses deux frères aînés, à une époque où Sophie et Greg étaient encore mineurs et ne se connaissaient même pas.

Leur rôle au sein de l'entreprise était celui de **simples salariés**, sans parts sociales ni fonctions décisionnaires. Greg y a consacré 15 années de sa vie professionnelle, Sophie 12 ans. Durant toutes ces années, le couple était convaincu de participer à une activité légitime et bienveillante : aider des personnes à se rencontrer et à créer des liens.

Le directeur juridique : Un homme de confiance aux intentions obscures

Au cœur de cette histoire se trouve un personnage central dont le rôle s'est révélé déterminant : **le directeur juridique de l'entreprise**. Cet homme bénéficiait de la confiance absolue de la gérante, la mère de Greg, ainsi que de l'ensemble de l'équipe. Sa mission était cruciale : valider la conformité légale de tous les documents commerciaux et des argumentaires utilisés par l'entreprise.

C'est précisément cette position de confiance qui lui a permis, selon Sophie, de mener à bien un plan de sabotage méthodique. Pendant près de deux ans, il aurait délibérément compromis l'entreprise de l'intérieur, préparant minutieusement sa sortie et la destruction de l'agence.

Le complot et la trahison : Quand la justice devient une arme

Un sabotage orchestré de l'intérieur

Le scénario décrit par Sophie Fantasy ressemble à un thriller judiciaire. Après avoir sapé les fondations de l'entreprise pendant deux longues années, le directeur juridique aurait quitté la société accompagné de cinq autres collègues. Ensemble, ils se seraient rendus auprès des autorités policières en se présentant comme des **"lanceurs d'alerte"**, dénonçant des pratiques frauduleuses qu'ils avaient eux-mêmes contribué à mettre en place.

Cette stratégie aurait eu pour objectif de faire porter l'entière responsabilité des dysfonctionnements de l'entreprise sur les employés restants, transformant les victimes en coupables.

2014 : La garde à vue qui bascule tout

L'année 2014 marque le début de ce que Sophie qualifie de **"cauchemar"**. Un matin, leur domicile familial est perquisitionné par les forces de l'ordre. Leurs deux enfants, Néo, alors âgé de 9 ans, et Swan, 3 ans, assistent impuissants à cette descente de police qui restera gravée dans leur mémoire.

La garde à vue qui suit constitue un traumatisme profond pour toute la famille. Sophie et Greg découvrent brutalement qu'ils sont considérés comme des suspects dans une affaire d'escroquerie, alors qu'ils se pensaient de simples employés d'une entreprise légitime. Les conséquences psychologiques de cet événement seront durables, particulièrement pour Néo, l'aîné, qui développera des séquelles importantes.

Rappelons que [la chaîne Studio Bubble Tea est aussi associée à un grand nombre de vidéos scandaleuses](#), incompatibles avec son public actuel.

La trahison familiale : Le coup de poignard final

Si la dénonciation du directeur juridique a été le premier choc, la trahison la plus douloureuse est venue de l'intérieur même de la famille. Quelques années après le début de la procédure judiciaire, et dans un contexte marqué par le succès fulgurant de la chaîne YouTube du couple, **la famille de Greg a radicalement changé de version devant la justice.**

Sa mère et ses frères, qui étaient les véritables créateurs et dirigeants d'Eurochallenge, ont retiré leurs accusations contre le directeur juridique. Plus grave encore, ils ont pointé du doigt Sophie et Greg comme les **seuls et uniques responsables** des problèmes de l'entreprise, renversant complètement la réalité des faits et des responsabilités hiérarchiques.

Cette volte-face familiale, survenue précisément au moment où le couple connaissait le succès médiatique, suggère selon Sophie que la jalousie et les intérêts financiers ont pris le pas sur les liens du sang.

YouTube : Un succès qui devient un fardeau

La création d'une échappatoire devenue phénomène

En 2015, alors que Sophie et Greg traversent une période extrêmement sombre de leur existence, marquée par la dépression, le chômage et les difficultés financières consécutives à la garde à vue, ils décident de créer une chaîne YouTube. Baptisée initialement "**Swan the Voice**" puis rebaptisée "**Swan & Néo**", cette chaîne représente pour eux une "**bouffée d'oxygène**", un moyen de s'évader de leur quotidien oppressant et de créer des moments de joie avec leurs enfants.

Le succès est rapide et dépassera toutes leurs espérances. La chaîne familiale attire rapidement des centaines de milliers, puis des millions d'abonnés, générant des revenus substantiels via la monétisation de YouTube et les partenariats commerciaux.

Le prix du succès : Cyberharcèlement et menaces

Malheureusement, cette notoriété soudaine attire également son lot de jalousies et de malveillance. Sophie et Greg accusent notamment le père d'une autre chaîne YouTube familiale concurrente d'avoir créé un **blog anonyme de diffamation** visant spécifiquement leur famille.

Des internautes ont retrouvé [des traces qui impliquent John Robin, ami de Mickaël, de la chaîne Studio Bubble Tea](#), dans la publication de ce blog diffamatoire.

Ce blog ne se contente pas de salir leur réputation avec des accusations mensongères. Il franchit une ligne rouge en publiant leurs **informations personnelles**, y compris leur adresse exacte. Les conséquences sont immédiates et terrifiantes : la famille reçoit des **menaces de mort** et des menaces de **kidnapping visant spécifiquement leurs enfants**.

Face à cette situation intolérable et craignant pour la sécurité physique de Néo et Swan, Sophie et Greg n'ont d'autre choix que de déménager en urgence, abandonnant leur domicile et reconstruisant leur vie ailleurs.

La saisie des revenus YouTube : Une injustice supplémentaire

En 2017, la justice ajoute une nouvelle épreuve à leur calvaire. L'intégralité des revenus générés par leur chaîne YouTube est **saisi par décision judiciaire**. Cette mesure repose sur une confusion flagrante : les autorités pensent que cet argent provient de l'affaire Eurochallenges et constitue le produit d'une escroquerie.

Or, ces revenus proviennent exclusivement de **Google**, via la monétisation YouTube et les contrats publicitaires légitimes. Il s'agit d'un travail de création de contenu totalement indépendant de l'ancienne entreprise dans laquelle ils étaient salariés.

Sophie souligne une inégalité de traitement flagrante : parmi tous les prévenus de l'affaire Eurochallenge, **ils sont les seuls à subir cette saisie**. Cette mesure les prive de leurs uniques ressources financières alors qu'ils doivent faire face à des frais judiciaires considérables et subvenir aux besoins de leurs enfants.

L'épreuve des procès : De l'humiliation à l'injustice

Le premier procès : Un cirque médiatique

Le premier procès constitue pour Sophie une véritable **humiliation publique**. Plutôt que de se concentrer sur les faits relatifs à l'affaire Eurochallenge, sur les responsabilités réelles de chacun et sur le rôle du directeur juridique, le tribunal et les médias se focalisent sur leur statut de **YouTubeurs**.

Leur activité de création de contenu vidéo est qualifiée de "**lucrative et controversée**", détournant l'attention du cœur du dossier. Sophie a le sentiment d'être jugée non pas pour des actes qu'elle aurait commis dans le cadre professionnel, mais pour son succès médiatique et les revenus qu'il génère.

Une condamnation exceptionnellement sévère

Le verdict tombe comme un couperet : **5 ans de prison, dont 3 ans et demi de prison ferme**. Mais la sévérité de la peine ne s'arrête pas là. Le jugement est assorti d'un **mandat de dépôt**, une mesure exceptionnelle normalement réservée aux criminels dangereux ou aux risques de fuite avérés.

Concrètement, cela signifie que Sophie et Greg doivent être **incarcérés immédiatement**, même s'ils font appel du jugement. Cette disposition, rarissime dans ce type d'affaires, les prive du droit de rester en liberté pendant la procédure d'appel, un droit dont bénéficient la quasi-totalité des condamnés.

Sur les 13 prévenus jugés dans l'affaire Eurochallenge, **seuls Sophie et Greg reçoivent cette mesure**. Cette différence de traitement ne trouve, selon eux, aucune justification objective dans le dossier.

Deux mois d'enfer carcéral

L'incarcération est décrite par Sophie comme une expérience "**atroce**" et "**déshumanisante**". Pendant deux mois, le couple est séparé, enfermé dans des conditions carcérales difficiles, sans comprendre la raison de cette sévérité exceptionnelle.

Le comble de l'absurdité judiciaire : le **jugement motivé**, censé expliquer les raisons de la condamnation et du mandat de dépôt, n'est rendu qu'**après leur entrée en prison**. Et lorsqu'ils peuvent enfin le consulter, il ne contient **aucune justification** de la nécessité de cette incarcération immédiate.

Cette période laissera des traces indélébiles dans leur psychisme. Sophie évoque la violence de la privation de liberté, l'angoisse de l'enfermement, et surtout la culpabilité écrasante de savoir leurs enfants livrés à eux-mêmes à l'extérieur.

L'impact dévastateur sur les enfants

Si l'incarcération est une épreuve terrible pour les parents, elle l'est encore davantage pour les enfants. Néo, l'aîné, vient tout juste d'atteindre la majorité lorsque ses parents sont emprisonnés. Il se retrouve brutalement propulsé dans un rôle pour lequel il n'était pas préparé : celui de **chef de famille**.

En pleine période de révision pour son baccalauréat, une étape cruciale de sa scolarité, Néo doit tout abandonner pour devenir le "**soutien de famille**". Il doit s'occuper de son petit frère Swan, alors adolescent, gérer les affaires administratives et financières de la famille, maintenir la chaîne YouTube à flot, et tenter de garder une apparence de normalité alors que le monde s'effondre autour de lui.

Ce passage forcé à l'âge adulte, dans des circonstances aussi traumatisantes, laissera des cicatrices profondes sur Néo. Sophie évoque avec émotion le sacrifice de son fils aîné, contraint de renoncer à sa jeunesse et à ses projets pour tenir la famille unie.

Le prix physique et psychologique

L'effondrement de la santé de Sophie

Parmi les nombreuses rumeurs et calomnies qui circulent sur internet, certaines accusent Sophie d'avoir **simulé une maladie** pour échapper à la justice. Elle dément catégoriquement ces accusations et livre la vérité sur son état de santé, qui est bien réel et profondément invalidant.

En 2021, après des années d'accumulation de stress intense, d'angoisse permanente, de procédures judiciaires épuisantes et de traumatismes successifs, le corps de Sophie lâche. Elle développe une **maladie chronique extrêmement douloureuse**, probablement un **syndrome de sensibilisation centrale** selon les descriptions qu'elle en fait.

Cette pathologie, reconnue médicalement, provoque des douleurs constantes et invalidantes qui affectent considérablement sa qualité de vie. Sophie est aujourd'hui **officiellement reconnue comme personne handicapée** par les autorités médicales, ce qui témoigne de la gravité de son état.

Au-delà des douleurs physiques, elle souffre également d'une **dépression sévère**, conséquence directe des traumatismes vécus. Elle suit un traitement médicamenteux et un suivi psychologique pour tenter de gérer ces troubles qui l'empêchent parfois de mener une vie normale.

Loin d'être une stratégie d'évitement, cette maladie est le prix payé par un organisme soumis trop longtemps à une pression intolérable.

Le procès en appel : Enfin la vérité reconnue

Un changement radical de perspective

Le contraste entre le premier procès et le procès en appel est saisissant. Là où le premier jugement ressemblait à un procès à charge focalisé sur leur notoriété YouTube, l'appel se déroule dans une atmosphère radicalement différente.

Le **président de la cour d'appel** démontre une compréhension bien plus fine du dossier. Il reconnaît publiquement le **rôle central et déterminant du directeur juridique** dans les dysfonctionnements de l'entreprise Eurochallenge. Il pointe également les **nombreuses failles de l'enquête initiale**, qui n'a manifestement pas approfondi certains aspects cruciaux de l'affaire.

L'audience se déroule avec sérieux et professionnalisme. Aucune moquerie, aucune allusion déplacée à leur carrière de créateurs de contenu. L'affaire est enfin jugée sur le fond, en examinant les responsabilités réelles de chacun dans la hiérarchie de l'entreprise.

Un verdict qui change tout

Le verdict du procès en appel marque un tournant décisif : la **peine de prison ferme est intégralement annulée**. Sophie et Greg sont condamnés à **2 ans de prison avec sursis**, ce qui signifie qu'ils ne retourneront pas en prison tant qu'ils respectent les conditions imposées par la justice.

Plus important encore pour le couple, le président de la cour reconnaît explicitement qu'**ils n'avaient pas l'intention d'escroquer qui que ce soit**. Cette reconnaissance de leur bonne foi, même si elle ne les innocent pas totalement, valide leur version des faits : ils étaient des employés qui faisaient confiance à leur hiérarchie et au directeur juridique pour s'assurer de la légalité de leurs pratiques commerciales.

La décision de ne pas se pourvoir en cassation

Malgré cette condamnation résiduelle, Sophie et Greg auraient pu se pourvoir en cassation pour tenter d'obtenir une relaxe totale. Après mûre réflexion, ils décident de **ne pas poursuivre la procédure**.

Cette décision n'est pas un aveu de culpabilité, mais l'expression d'un épuisement profond. Après **dix années de procédures judiciaires**, de stress ininterrompu, d'angoisses quotidiennes et de vie en suspens, ils ont besoin de **"tourner la page"**. Ils veulent pouvoir enfin se projeter dans l'avenir, se reconstruire en tant qu'individus et en tant que famille, sans vivre dans l'attente perpétuelle d'une prochaine audience.

Conclusion : Une famille meurtrie mais debout

À l'issue de cette décennie éprouvante, Sophie Fantasy dresse un bilan lucide et douloureux. Toute la famille porte en elle un **profond traumatisme psychologique** dont les séquelles se font encore sentir au quotidien. Les troubles anxieux, les réminiscences des moments les plus

durs, la méfiance envers le système judiciaire et envers certains proches font désormais partie de leur réalité.

Néo, en particulier, porte les cicatrices d'un passage à l'âge adulte brutal et traumatisant. Swan a grandi dans un climat d'incertitude et d'angoisse qui a inévitablement marqué son enfance et son adolescence.

Pourtant, malgré les trahisons, les injustices, les épreuves et les traumatismes, un élément positif ressort de ce témoignage : **la famille est restée unie**. Les liens entre Sophie, Greg et leurs deux fils se sont même renforcés face à l'adversité. Là où certaines familles se seraient disloquées sous une telle pression, les Fantasy ont fait bloc, trouvant dans leur amour mutuel la force de résister.

Aujourd'hui, leur priorité est claire : se **concentrer sur leur avenir** et **reconstruire leur vie** loin des tribunaux, des médias et des polémiques. Ils aspirent à retrouver une forme de normalité, à soigner leurs blessures et à offrir à leurs enfants la stabilité et la sérénité qu'ils méritent.

Leur histoire, au-delà du cas particulier de l'affaire Eurochallenge, soulève des questions essentielles sur le fonctionnement de la justice, sur le traitement médiatique des affaires judiciaires, sur le cyberharcèlement et ses conséquences réelles, et sur la vulnérabilité des personnes publiques face à la malveillance.

C'est le témoignage d'une famille ordinaire broyée par un système judiciaire imparfait, par des trahisons familiales, et par la violence des réseaux sociaux. Mais c'est aussi l'histoire d'une résilience remarquable et d'un amour familial capable de surmonter l'insurmontable.

Le témoignage de Sophie Fantasy raconte dix années d'épreuves liées à l'affaire "Eurochallenge", mêlant injustice ressentie, trahison familiale et reconstruction difficile. Elle rappelle que ni elle ni son mari Greg n'ont créé cette entreprise, fondée par la mère et les frères aînés de Greg avant leur rencontre. Salariés convaincus de travailler pour une "bonne cause" en aidant des personnes à se rencontrer, ils avaient entière confiance en un directeur juridique qui validait tous les documents, mais qui aurait saboté l'entreprise de l'intérieur avant de se présenter aux autorités comme lanceur d'alerte.

En 2014, leur domicile est perquisitionné devant leurs enfants Néo et Swan, lors d'une garde à vue traumatisante qui laisse de profondes séquelles, notamment sur Néo. Par la suite, la famille de Greg change sa version des faits devant la justice et rejette toute la responsabilité sur le couple. En 2015, pour retrouver un peu de souffle dans ce climat de dépression et de chômage forcé, Sophie et Greg lancent la chaîne YouTube Swan & Néo . Le succès fulgurant attire rapidement la jalousie, et un blog diffamatoire divulgue leurs coordonnées, les exposant à des menaces de mort et de kidnapping qui les contraignent à déménager d'urgence. En 2017, la justice saisit tous leurs revenus YouTube, les confondant à tort avec des profits liés à Eurochallenge.

Le premier procès est une humiliation publique, marqué par une focalisation sur leur activité de YouTubeurs jugée "controversée", plutôt que sur les faits. Ils sont condamnés à cinq ans de prison, dont trois ans et demi fermes, et subissent un mandat de dépôt immédiat, ce qui les conduit à deux mois d'incarcération sans justification claire. Cette période bouleverse leurs enfants, forçant Néo, tout juste majeur, à assumer la charge familiale alors qu'il préparait son baccalauréat. L'accumulation de stress conduit Sophie à une grave détérioration de sa santé en 2021 ; elle souffre aujourd'hui d'une maladie chronique invalidante et d'une dépression sévère.

Lors du procès en appel, le climat change radicalement. Le rôle du directeur juridique et les failles de l'enquête initiale sont enfin reconnus. La peine ferme est annulée et remplacée par deux ans de sursis, la justice estimant qu'ils n'avaient aucune intention frauduleuse. Épuisés par dix ans de procédures, Sophie et Greg renoncent à un pourvoi en cassation afin de tourner la page. Malgré un traumatisme psychologique profond, la famille reste soudée et aspire désormais à se reconstruire loin du tumulte judiciaire et médiatique.

Qui est John Robin, l'informaticien de Studio Bubble Tea ?

D'après ce document datant d'avril 2018, voici la nature de l'arnaque présumée impliquant John-Karl Robin (également appelé "JohnVX" ou "KOINVX") :

Les principales accusations

1. Arnaque au vin "Winacious" (2015)

John-Karl Robin aurait créé une entreprise de vente de vin en ligne

Des clients auraient payé sans jamais recevoir leur commande

Il n'aurait pas répondu aux questions et aurait disparu de l'adresse enregistrée

2. Escroquerie crypto via le système de "buckets" (fonds mutuels)

Le schéma présumé :

Robin prétendait gérer un fonds crypto de 100 millions de dollars

Il proposait des "buckets" (fonds communs) où les gens investissaient leur argent

Il affirmait avoir transformé ces fonds en près d'un million de dollars

Mais quand les investisseurs voulaient retirer leur argent, il leur disait que le fonds était "dans le rouge" et qu'ils ne pourraient récupérer que la moitié de leur investissement initial

Il aurait admis "par erreur" utiliser l'argent des buckets comme son propre argent

3. Autres accusations

Fausse prétention sur ses performances (affichait seulement 5 000\$ de profits réels)

Vol de "signaux" de trading

Escroquerie de 7 000\$ pour une carte PokemonGo jamais livrée

Challenge frauduleux "1 500\$ → 250 000\$" utilisé comme outil marketing

Cette personne est effectivement associée à Mickael Ménard ou à des actions contre Néo the One, avec un historique d'activités potentiellement frauduleuses, ce qui pourrait remettre en question la crédibilité des contenus diffamatoires publiés.

John Robin, également connu sous le pseudonyme **JohnVX**, est un entrepreneur controversé lié à plusieurs escroqueries en ligne, notamment dans le vin, la cryptomonnaie et les investissements pyramidaux. Il est décrit comme un ami de Mickael Ménard, créateur de la chaîne **Studio Bubble Tea**, qui aurait publié un blog diffamatoire visant Néo The One. Ce blog a contribué au **cyberharcèlement** subi par Néo et sa famille.

Nature de l'arnaque

1. Fraude dans le vin

- John Robin a organisé un système de vente de vin en ligne où les clients ne recevaient pas les produits achetés.
- Plusieurs plaintes ont été enregistrées, et les victimes ont perdu leur argent.
- Exemple : une cliente, Mme Boucher, n'a jamais reçu son vin malgré ses paiements.

2. Escroquerie financière et cryptomonnaie

- Il prétendait gérer un **crypto-fonds de 100 millions de dollars**, alors que ses profits réels étaient très faibles (environ 5 000 \$ sur deux mois).
- John Robin a lancé un **challenge "de 1 500 \$ à 250 000 \$"**, prétendument pour aider les participants à multiplier leur argent via des investissements, mais il s'agissait d'une arnaque.
- Les fonds déposés par les participants étaient manipulés comme ses propres fonds, et les retraits étaient souvent bloqués ou réduits à la moitié du capital investi.

3. Système pyramidal et “buckets”

- Avec un complice nommé Adrian, il a créé des “**buckets**” ou **fonds collectifs** pour attirer de nouveaux investisseurs.
- Ces fonds étaient en réalité utilisés pour enrichir John Robin lui-même, typique d’un **schéma de Ponzi**.
- Lorsqu’il était confronté, il prétendait que le fonds était en “rouge” et qu’il était trop tôt pour retirer, malgré des déclarations précédentes exagérant la valeur du fonds (près d’un million de dollars).

4. Diffamation et cyberharcèlement

- Studio Bubble Tea a publié un **blog diffamatoire** sur Néo The One, utilisant l’association avec John Robin pour discréditer sa réputation.
- Le blog a partagé des informations personnelles et contribué à des menaces, forçant la famille à déménager et aggravant leur exposition médiatique.



JOHN ROBIN

John Robin est-il une personne fiable et de confiance d’après ces informations ?

Absolument pas. D’après les informations détaillées dans ce document, John-Karl Robin présente un profil extrêmement préoccupant qui le rend totalement non fiable : Historique de fraudes répétées 2007-2018 : Une ...



JOHN ROBIN

Synthèse – Exposé sur John Karl Robin (KoinVX) & Sarhan Shah (Adrian10x / King Koch)

1. Acteurs principaux John Karl Didier Julien Robin (alias KoinVX) Né en 1985, France (Poitiers). Études : ESSEC & Manchester University (marketing). Antécédents : nombreuses sociétés-écrans (Exbytech, Rentork, Exide, Wineicious, ...



JOHN ROBIN

Qui est John Karl Robin selon un document public ?

Selon le document « BaPQAEK.pdf », John Karl Robin est présenté comme un entrepreneur canadien, né en 1985, réputé pour son

L’arnaque associée à John Robin, connu aussi sous le pseudonyme JohnVX et lié à Studio Bubble Tea via son amitié avec Mickael Ménard, est une suite d’escroqueries mêlant promesses financières, produits frauduleux et manipulation de communautés en ligne.

John Robin s'est d'abord fait connaître pour une fraude liée à la vente de vin sur internet (affaire Winecious) où des clients, après paiement, n'ont jamais reçu leur commande. Malgré une image travaillée de spécialiste du marketing et du vin, les témoignages rapportent une offre incohérente et une évasion rapide dès l'apparition des premiers problèmes, comme le montre son absence de réponse aux nombreux plaignants et son changement d'adresse.

Par la suite, il met en place un système de "mutual fund buckets", présenté comme un fonds d'investissement Crypto générant des profits importants. Plusieurs stratégies classiques d'arnaque sont signalées. Tout d'abord, il attire les investisseurs par des défis spectaculaires ("transformer 1 500\$ en 250 000\$") mais les résultats sont truqués et les profits affichés ne sont pas réels. Lorsqu'il s'agit de retirer des fonds, John Robin prétexte que les "buckets" d'investissement sont déficitaires et propose aux participants de récupérer seulement une partie (souvent la moitié ou moins) de leur investissement initial. Des modérateurs et membres de la communauté ont révélé qu'il utilisait en réalité ces fonds à titre personnel et faisait régulièrement croire à des piratages pour éviter de rendre des comptes.

Chaque étape de ce schéma repose sur la manipulation du discours, l'exploitation de règles d'anonymat et la création d'un climat de confiance dans les serveurs Discord et groupes privés associés. Les preuves incluent des captures d'écran de ses mensonges, des témoignages directs d'anciens modérateurs ainsi que de nombreuses plaintes relayées sur des forums (4chan, Reddit). Il est aussi accusé d'avoir escroqué plusieurs milliers de dollars pour le développement d'une carte Pokémon Go jamais livrée et d'avoir vendu de faux signaux de trading sur les cryptomonnaies.



JOHN ROBIN

Les informations sur la société EXBYTECH LLC de John Robin

Si vous avez des informations récentes sur cette société, vous pouvez les envoyer en commentaire, ou bien sur nos groupes et forums. Voici quelques informations récentes. Detail by Entity Name ...



JOHN ROBIN

WHW Technologies Ltd (new scam project, shell company): Why You Should Never Trust John Karl Robin

In the world of online deception and digital fraud, few names raise as many red flags as John Karl Robin. Despite having no official criminal conviction — yet — this ...



JOHN ROBIN / JOHN ROBIN / NEWS

WHW Technologies Ltd (new scam project, shell company): The Shadowy Digital Trail of John Robin, Ex-Collaborator of Studio Bubble Tea

Cette arnaque, bien documentée et dénoncée publiquement sur plusieurs plateformes en 2018, s'inscrit dans une série de pratiques manipulatoires qui ont mené à la diffusion d'informations calomnieuses et au cyberharcèlement contre des créateurs comme Néo the One, notamment via le fameux blog diffamatoire. L'environnement hostile créé par cette campagne a provoqué de graves conséquences personnelles et familiales pour les victimes.

blog-express.com

